
Sage-femme de 2ème classe - Externe

Métier

- Secteurs d'activité

La sage-femme assure le suivi médical de la grossesse (examen clinique, échographie, surveillance du fœtus, dépistage des facteurs de risque ou des pathologies) ainsi que l'accompagnement psychologique de la future mère et les séances de préparation à l'accouchement.

- Diplôme reconnu

Les lauréats inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au grade sage-femme de 2ème classe et recrutés par une collectivité ou un établissement public territorial sont nommés stagiaires, pour une durée d'un an, par l'autorité territoriale investie du pouvoir de nomination.

La titularisation des stagiaires intervient à la fin du stage par décision de l'autorité territoriale. Lorsque la titularisation n'est pas prononcée, le stagiaire est soit licencié s'il n'avait pas préalablement la qualité de fonctionnaire, soit réintégré dans son grade d'origine.

- Conditions de travail

- Perspectives de carrière

Le grade de sage-femme territoriale de classe normale comprend huit échelons.

Le grade de sage-femme territoriale de classe supérieure comprend sept échelons.

Le grade de sage-femme territoriale de classe exceptionnelle comprend sept échelons.

- Qualités requises

la sage-femme s'engage à assurer personnellement avec conscience et dévouement les soins conformes aux données scientifiques du moment que requièrent la patiente et le nouveau-né.

Le caractère personnel de l'exercice de la profession de sage-femme et la notion de responsabilité sont intimement liés.

- Conditions d'accès

Être âgée d'au moins 16 ans, un diplôme, certificat ou autre titre de sage-femme délivré par l'un de ces États conformément aux obligations communautaires et figurant sur une liste établie par arrêté interministériel.

- Formation conseillée

Il est conseillée d'avoir un certificat de sage-femme.

Etudium vous aide à réussir votre concours :

La solution Etudium vous aide à préparer au mieux votre concours :

- Délai de réception de votre test d'évaluation : 24h par mail et 48h par courrier postal.

- Délai de correction : 3 jours par mail et une semaine par courrier postal. Chaque correction est effectuée par un expert des concours sociaux.

- Durée de formation : parcours de formation établi dès votre inscription en fonction de votre date de concours.

- Garantie d'un programme personnalisé en fonction de votre niveau

- Suivi pédagogique assuré par des experts du secteur